



## Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Tél:** 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

**Mail** : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

**Site** : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

### **Gestion des narcotrafiquants : les ERIS en première ligne ?**

A la suite des annonces du Ministre de la Justice, Gérald DARMANIN, sur la création de deux établissements de haute sécurité destinée à accueillir les 200 plus gros narcotrafiquants, la **CFDT Pénitentiaire** souhaite exprimer ses préoccupations.

Si nous saluons l'initiative d'isoler les narcotrafiquants les plus dangereux qui nous semble une mesure nécessaire pour renforcer la sécurité de nos établissements, nous attirons cependant l'attention du ministre sur la situation actuelle des Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS) qui seront chargées d'accompagner ces établissements de haute sécurité.

L'annonce de la création de quatre nouvelles sections ERIS soulève des questions cruciales. Comment ces nouvelles sections pourront-elles être pleinement opérationnelles alors que les ERIS existantes sont déjà en sous-effectifs, notamment dans les régions pénitentiaires de Lille et Rennes, où seront implantés les établissements de haute sécurité ?

Toutes les équipes ERIS sont aujourd'hui incomplètes, ce qui entraîne une surcharge de travail pour les agents en poste et des difficultés à assurer pleinement leurs missions.

De plus, la suractivité des ERIS est un constat alarmant. Les sollicitations sont nombreuses et les équipes peinent à y répondre efficacement. Cette situation met en péril la sécurité des agents et la sécurisation des missions.

Face à ces enjeux, la **CFDT Pénitentiaire** réaffirme :

- Son soutien à la création d'établissements de haute sécurité pour isoler les narcotrafiquants et les détenus les plus dangereux.
- La nécessité de renforcer les effectifs et l'attractivité des ERIS existantes avant de créer de nouvelles sections.
- L'urgence de clarifier et de coordonner les missions des ERIS et des ELSP.

Le bureau CFDT Pénitentiaire